

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Administration générale

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 22 février 2022

portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022

NOR : TREK2205101A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour l'année 2022 ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT, MM et du MAA en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022 est de 39 ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022 :

1. DESCLAUX Georges
2. FALCONE Patrick
3. VILLEMAUD Jean-Christophe
4. VISSAC Philippe
5. KOVARIK Jean-Bernard

6. VIU Bernard
7. HOELTZEL Marc
8. DEJAGER-SPECQ Fabienne
9. TOURJANSKY Laure
10. MOLINIER Marie-Lise
11. GUYOT Patrice
12. MAILLET Albert
13. CHASSANDE Christophe
14. FOTRE Christophe
15. CAIRE José
16. SCHWOB Bernard
17. MOULIN-WRIGHT Vincent
18. DISSLER Marie-Claire
19. DE LA BOURDONNAYE Armel
20. PETERSCHMITT Jean-Marc
21. MORZELLE Olivier
22. HUBERT Louis
23. BASTOK Janique
24. VIROULAUD Philippe
25. CORBEAU Hugues
26. ANDRIEU Jacques
27. RABIER Florence
28. CHANSOU Olivier
29. SANSEAU Armand
30. PONTAUD Marc
31. PERRIN Jean-Louis
32. CASTANET Philippe
33. HORTH André
34. PRIOU Denis
35. FAYOLLE Jean-Pascal
36. MAYOUSSE Véronique
37. CHAGNARD Sylvestre
38. CARRIERE Jean-Marie
39. GUILLAUME Caroline
40. PRILLARD Joël
41. BURQ Jérôme

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 22 février 2022

Pour la ministre et par délégation
Le directeur des ressources humaines

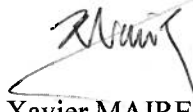
Jacques
CLEMENT

jacques.clement

Signature numérique
de Jacques CLEMENT
jacques.clement
Date : 2022.02.24
15:47:25 +01'00'

Jacques CLEMENT

Pour le ministre et par délégation
Le chef du service des ressources humaines



Xavier MAIRE